

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2019)

Heft: 2264

Artikel: Pour les "lobbies", les affaires continuent dans le nouveau Parlement : à gauche comme à droite, la défense d'intérêts se réorganise rapidement

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

responsabilité implique notamment une prise en charge globale du patient. Les réseaux de soins intégrés ([DP 1954](#)) répondent à ce besoin; le patient ne se retrouve pas face à une offre dispersée et

multiple, voire pléthorique, passant d'un généraliste à un ou plusieurs spécialistes, sans véritable coordination. Cette approche thérapeutique par une équipe de soignants garantit tout à la fois la qualité

et l'économicité des soins ainsi que l'implication du patient.

Rejeté en référendum en 2012, ce modèle devrait être remis sur le métier législatif sans tarder.

Pour les «lobbies», les affaires continuent dans le nouveau Parlement

A gauche comme à droite, la défense d'intérêts se réorganise rapidement

Yvette Jaggi - 05 novembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35689>

Les élections nationales de cet automne placent les groupes d'intérêts devant des changements propres à tester leur capacité de réaction.

La première surprise concerne les effectifs: le 2 décembre prochain, 74 parmi les 200 élus au Conseil national participeront pour la première fois à la cérémonie quadriennale d'assermentation. Cette année, on relève un renouvellement quantitatif exceptionnellement fort; un nombre record de femmes (84 contre 64 en 2015); une moyenne d'âge des élus plus basse que jamais (49 ans contre 50,3 en 2015) et toute une [nouvelle génération](#) de jeunes familiers des technologies de l'information. De plus, on constate une sensibilité environnementale accrue, y compris en dehors des partis qui portent le qualificatif de vert dans leur nom.

Les organisations faitières de l'économie

[Moins d'élus](#) en revanche proches de l'économie. Côté organisations faitières, traditionnellement représentées aux Chambres fédérales comme l'a bien démontré [André Mach](#), le tableau est pour le moins différencié. En partie de sa propre faute, l'Union suisse des arts et métiers (Usam) perd d'un coup son président Jean-François Rime (UDC/FR) et son directeur Hans-Ulrich Bigler (PLR/ZH). Quant aux patrons de grandes entreprises, ils ont autre chose à faire, à l'instar du PDG de Stadler Rail Peter Spühler (UDC/TG), qu'à jouer aux parlementaires de milice – à la notable exception de Magdalena Martullo-Blocher, résidente sur la Côte d'Or de Zurich et patronne d'Ems Chemie, principal employeur du canton des Grisons dans lequel elle vient d'être réélue.

Pour leur part, les paysans gardent le président Markus Ritter (PDC/SG) de leur Union suisse (USP) et son directeur Jacques Bourgeois (PLR/FR). Ils augmentent leur députation, en nombre sinon en cohésion, grâce à l'arrivée des nouveaux producteurs bios et autres protecteurs des animaux et des terres ouvertes. Reste à voir si et comment les marchandages à venir – du style préservation des intérêts de l'agriculture suisse ainsi que des conditions environnementales contre accord avec le [Mercosur](#) – pourront se conclure.

Quant aux organisations syndicales, elles se maintiennent à quinze élus, compensant les pertes par l'arrivée de jeunes. Avec neuf législatures sous la coupole à son actif, dont les deux dernières au Conseil des Etats, Paul Rechsteiner (PSS/SG) compte rentrer au deuxième tour dans le rang des «politiques» après avoir remis

la présidence de l'Union syndicale suisse (USS) à [Pierre-Yves Maillard](#) (PS/VD), de retour au Conseil national où son influence se devine déjà, notamment sur le dossier européen.

Outre la défense des intérêts des salariés, la protection des locataires sera mieux assurée dans la législature à venir, grâce à l'élection de deux conseillers nationaux romands membres de l'Asloca (PS/NE et /GE) et une conseillère aux Etats (Verts/NE). Quant à la cause des consommateurs, elle sort également renforcée des élections au Conseil national où siègera Sophie Michaud Gigon (Verts/VD), secrétaire générale de la FRC.

Deux lobbies particulièrement pesants

Dans la foule des groupes d'intérêts qui s'affairent pour peser sur les décisions prises par les élus aux Chambres fédérales, deux secteurs s'avèrent particulièrement actifs: le secteur sanitaire d'une part et, d'autre part, le secteur de la construction qui va des travaux publics à la construction et à la gestion immobilière.

On sait que tout le domaine de la santé - de la prévention aux soins palliatifs - représente un puissant marché dans lequel l'offre induit très souvent la demande et où volent les centaines de millions, voire les milliards. La couverture des différents coûts de recherche,

de formation, d'exploitation et d'investissement ainsi que la rémunération des différents prestataires de soins font l'objet de réglementations, notamment fédérales, sur lesquelles des *lobbies* tentent d'exercer une influence, par exemple au service des industries pharmaceutiques et des assurances-maladie. Parmi ces dernières, le cas du [Groupe Mutuel](#) mérite mention: il peut raisonnablement compter sur tous les candidats dont la demande de soutien pour leur campagne a été acceptée. Et il offre un «*conseil politique consultatif*» aux députés par le biais notamment d'un [Groupe de réflexion](#) dont il publie le nom des membres. Intéressant et révélateur: le cas de [Lorenz Hess](#) (PBD/BE) qui ne fait pas mystère de ses liens d'intérêt sur son propre site et qui poursuivra dans les quatre ans à venir sa carrière de «*lobbyiste involontaire*» dûment documentée par *Republik*.

Le secteur de la construction et des travaux publics s'intéresse à toutes sortes de réalités et de réglementations concernant l'évolution de la conjoncture, la propriété foncière et immobilière, l'aménagement du territoire, le développement des infrastructures, les métiers et travailleurs du bâtiment. Autant de thèmes récurrents à l'ordre du jour des Chambres fédérales, pour l'élection desquelles les milieux de la construction formulent ouvertement leurs vœux et [recommandations de vote](#). Avec

félicitations aux nouveaux élus sur lesquels on compte d'avance.

Sans attendre le second tour

Même s'ils font semblant d'attendre paisiblement de connaître la liste des élus aux Chambres fédérales pour la 51^e législature, les groupes d'intérêts la scrutent déjà pour y retrouver ou y chercher leurs appuis futurs. Relais d'autant plus précieux s'ils siègent dans les commissions permanentes traitant les affaires qui intéressent plus particulièrement le *lobby*. Avec 37% de nouveaux élus au Conseil national et un Conseil des Etats qui sera lui aussi renouvelé dans une proportion inhabituelle, les gérants de groupes d'intérêts ont un agenda chargé pour les semaines à venir.

Aux félicitations tous azimuts, les grandes associations économiques, du type [economiesuisse](#) ou [constructionsuisse](#), joignent des invitations à la rencontre parlementaire grand format qu'elles organisent dans un grand hôtel de Berne à l'occasion de la première session de la législature. Une manière de repérer les parlementaires susceptibles de servir de relais dans les années à venir.

Le nouveau [registre des intérêts](#) et la [liste des accrédités](#) mise à jour ne seront pas en ligne avant l'année prochaine.